

TRI SELECTIF

La commune de Balsièges s'inscrit depuis déjà plusieurs années dans une démarche de tri sélectif ; les résultats sont là, chacun de vous a déposé pour l'année 2007 : 15 kg d'emballages ménagers dans les conteneurs sans compter le verre et le papier.

La commune dispose de plusieurs points tri sur son territoire :

- **Gare SNCF** (quartier du Luxembourg)
- **Changefège** (entrée du village)
- **Bramonas** (entrée village Pont SNCF)

Le geste de tri est un geste quotidien qui a un double enjeu :

- Environnemental (limiter le gaspillage de matière première)
- Financier (diminuer les coûts de traitement et de transports des ordures ménagères qu'assument les collectivités, donc les citoyens.)

Attention cependant :

Il est parfois triste de constater que de nombreux usagers déposent encore trop souvent des ordures et des encombrants aux pieds des conteneurs de tri. L'employé communal est alors obligé de les évacuer vers la déchetterie : cela ne relève pas de sa mission.

Les conteneurs 'poubelles' ne doivent recevoir que des déchets ménagers

Ne relâchons pas nos efforts, le tri sélectif est un geste éco citoyen pour le bien être de la population et donc de la planète.

Merci

Consommons autrement, vivons responsables !

J'achète

- ◆ Les grands conditionnements pour les denrées non périssables (pâtes, riz...). A quantité de produit équivalente, ils génèrent moins de déchets.
- ◆ Les produits à la découpe pour la charcuterie, la viande ou le fromage, limitent les emballages.
- ◆ Les écorecharges pour les produits d'entretien, la lessive, l'assouplissant, et les produits concentrés, généralement moins cher et produisant moins de déchets ou les boules de lavage.
- ◆ Les produits ou emballages en matière recyclée (sacs poubelles, enveloppes, cahiers, papier toilette...)
- ◆ Les produits rechargeables (piles, stylos ...)

Je Choisis

- ◆ Le tri des emballages via les bacs de tri ou les points recyclage.
- ◆ Le verso des feuilles comme brouillon
- ◆ La déchetterie pour jeter les encombrants, les matériels électriques, les produits toxiques.
- ◆ Les ampoules fluo compactes qui consomment 5 fois moins d'énergie.
- ◆ Le compostage individuel de mes déchets de cuisine et de jardin pour obtenir un engrais 100 % naturel

J'ai le choix :

- ✓ si l'eau du robinet est de bonne qualité, la consommer me permettra de réduire mes déchets d'emballages.
- ✓ Lorsque j'opte pour des bouteilles d'eau, je pense à les trier pour les recycler et ainsi économiser des matières premières.

N'oubliez pas chaque geste compte !

L'Equipe municipale